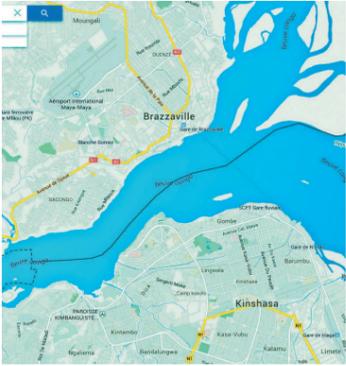


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4185 - MERCREDI 9 FÉVRIER 2022

ESU

Controverse autour de la levée de la grève des professeurs

Les discussions entre l'intersyndicale des enseignants et le gouvernement ont abouti à la signature d'un accord qui prévoit, entre autres, l'alignement du personnel de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) à l'ajustement du salaire de base. Ce qui explique la décision de l'intersyndicale du 7 février de suspendre la grève dans tous les établissements universitaires sur toute l'étendue du pays.

Cette décision ne fait cependant pas l'unanimité dans certains milieux universitaires où certaines langues récusent la procédure ayant abouti à la signature dudit accord, vu que les négociations n'ont pas été menées dans la transparence.

Page 3



Des étudiants devant leur faculté à l'Unikin

COVID-19

Les journalistes impliqués dans la mobilisation en faveur de la vaccination



La vaccination, un des moyens de lutte efficace contre la pandémie de Coronavirus

A en croire le ministre de la Santé, l'accessibilité des Congolais aux différents vaccins leur permettra de se protéger pour éviter la forme grave de la maladie et de retrouver leur mode de vie pré-pandémique. Aussi a-t-il exhorté les journalistes à mobiliser la population, à travers les différents médias, afin de l'amener à accep-

Page 5

ter de se faire vacciner pour se protéger contre le coronavirus. Ouverte à toute personne âgée de 18 ans et plus, y compris des personnes âgées de 12 ans (avec consentement parental), cette vaccination cible plus de cinquante millions de personnes d'ici à 2023.

ASSAINISSEMENT

Un partenariat entre l'Hôtel de ville de Kinshasa et le Group Albarayk

La société turque, qui draine une expertise indéniable dans le domaine de l'assainissement, va faire bénéficier de son expérience à la capitale congolaise. Sur place, elle va monter une usine d'assemblage d'engins et de véhicules pour faciliter le travail sur le terrain et couvrir, dans les phases à venir, toute la ville-province.

Pour la première phase, ce partenariat vise le district de la Funa. Le patron du Group Albarayk a, par ailleurs, promis de venir installer à Kinsha-



Gentyng Ngobila et la délégation de la société turque, Group Albarayk sa une unité d'assemblage des camions et autres engins dans la perspective de travailler sur d'autres axes.

Page 3

CLASSEMENT FIFA - FÉVRIER

La RDC désormais à la soixante-sixième position

La Fédération internationale de football association (Fifa) a actualisé son classement mensuel juste quelques heures après la fin de la phase finale de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des

nations 2021 organisée récemment au Cameroun. Absente du tournoi, la République démocratique du Congo (RDC) a perdu des places, alors qu'elle était déjà en dehors du

top 10 en Afrique, occupant la 12e position. Elle se retrouve présentement à la 66e position mondiale alors qu'elle était 64e au classement précédent.

Page 4

BANDALUNGWA

Le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene salue la mise en service de la polyclinique Noella

Pour l'autorité politico-administrative, l'œuvre médicale mise en service est un exemple à suivre par les Congolais du pays et de la diaspora en vue d'assurer les soins de qualité aux compatriotes en leur offrant des services répondant aux standards internationaux.

Le bourgmestre de la commune de Bandalungwa a inauguré, le 5 février, la clinique Noella, une institution hospitalière privée établie au quartier Lumumba et fondée par Noella Banza, une Congolaise venue des Etats-Unis d'Amérique. Pour l'autorité municipale, cette structure médicale porte toute sa signification étant donné qu'il est rare de voir des Congolais venus des pays d'Europe ou d'Amérique investir dans le domaine de la santé en vue de faciliter la vie à ceux qui sont restés au pays. La joie de Bayllon Thierry Gaibene est également de voir s'installer dans son entité politico-administrative une structure médicale bien équipée et dotée d'infrastructures dignes d'une clinique prête à rendre service à ses administrés.

Une action à encourager

Pour lui, sa promptitude à octroyer sans frais les documents de fonctionnement à cette institution hospitalière a été motivée par la noblesse de cette action en faveur de la population de sa municipalité. Son souhait, a-t-il fait savoir, est que les patients soient bien accueillis dans le respect du serment d'Hippocrate, car un bon accueil constitue déjà un début de la guérison.

Le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene a ainsi promis l'accompagnement de ses services et de la zone de santé à cette polyclinique. Il a également promis de faire bénéficier à cette institution hospitalière le projet de fourniture



La coupure du ruban symbolique par le bourgmestre Bayllon Gaibene

de médicaments dont dispose la zone de santé publique pour le compte des malades particuliers.

La fondatrice de la clinique Noella, le Dr Noella Banza, a expliqué les péripéties de la réalisation de son rêve d'enfance mûri depuis 2002 jusqu'à sa concrétisation à travers une formation puis les œuvres médicales. Elle a dit fonder son œuvre et la force d'y parvenir au travers de l'appel du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui, dès son investiture, avait lancé un appel à la diaspora congolaise à investir dans le développement du pays. Elle a, de ce fait, sollicité le concours des autorités publiques et de toute la population de Bandalungwa à soutenir cette œuvre sociale.

Le médecin directeur de la clinique Noella, le Dr Hugues Mutshonga, a affirmé que cet établissement, dont la charge lui est confiée, répond aux

normes internationales du fait qu'il est doté d'infrastructures médicales selon les avancées de la science. Cette polyclinique comprend les quatre services principaux que sont la médecine interne, la pédiatrie, la chirurgie et la gynéco-obstétrique, la maternité en ligne de compte et les services spécialisés à installer incessamment. La clinique Noella dispose d'une cinquantaine de lits et des chambres VIP. Sa fondatrice est une mère congolaise résidant aux États-Unis.

A la coupure du ruban symbolique pour l'ouverture officielle de cette polyclinique, le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene a appelé les autres Congolais tant du pays que de la diaspora à suivre cet exemple. Il promet son accompagnement et celui de tous les services administratifs de cette municipalité aux opérateurs socio-économiques qui voudront évoluer dans ce genre d'activités.

Lucien Dianzenza

COUR DE CASSATION

Le verdict dans l'affaire Théophile Matondo attendu le 23 février

L'ancien directeur général du Bureau central de coordination (Bceco) connaîtra son sort le 23 février. Mais, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) et le Collectif d'organisations de défense des droits de l'homme ont confiance en la justice pour la libération du prévenu étant donné que le ministère public, lors de l'audience du 7 février consacrée à la plaidoirie, a dit que les accusations des détournements des deniers publics et la non facturation de la taxe sur la valeur ajoutée portées à charge du prévenu Théophile Matondo étaient non fondées.

La Cour de cassation siégeant dans l'affaire opposant le ministère public, l'État congolais à l'ancien directeur général du Bceco, Théophile Matondo Mbungu, a démarré la plaidoirie le 7 février. Selon le délai légal, elle devra rendre son verdict le 23 février prochain.

Après avoir assisté à l'audience publique du 7 février consacrée à la plaidoirie, la FBCP et le Collectif des organisations de défense des droits de l'homme qui suivent cette affaire et clament l'innocence de l'accusé, ont réitéré leur confiance à la Cour de cassation. Elles se disent convaincues de l'acquittement du prévenu Théophile Matondo, qu'elles qualifient de victime d'une justice à double vitesse.

Pour ces organisations, leur certitude serait fondée sur le propos de l'organe de la loi, le ministère public, qui a dit que les accusations des détournements des deniers publics, conformément à l'article 145 du code pénal livre 2 et la non facturation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) portées contre le prévenu directeur général de Bceco, sont non fondées.

Pour la FBCP et ce collectif, en effet, ces affirmations du ministère public coïncident avec leur enquête qui considérait que l'arrestation et la détention du prévenu Matondo étaient arbitraires. Les avocats de l'ancien directeur général du Bceco ont,

au cours de la plaidoirie, fait état de certaines irrégularités constatées au jugement du premier juge le condamnant à dix ans de prison. Fort de ces arguments, ces organisations de défense des droits de l'homme et le ministère public, le procureur général près la Cour de cassation ont requis l'acquittement pur et simple du prévenu. « Le constat fait jusqu'ici est que la partie civile et l'Inspection générale des finances n'ont aucune preuve contre le prévenu Théophile Matondo, alors qu'un principe en droit dit la charge de la preuve incombe à celui qui l'allègue », a souligné la FBCP dans son communiqué publié à l'issue de l'audience du 7 février.

Tout en insistant pour l'acquittement de Théophile Matondo lors du verdict attendu le 23 février, la FBCP et le collectif des organisations de défense des droits de l'homme rappellent dans leurs déclarations que tous les témoins invités à la Cour de cassation, dont la Société nationale d'électricité, l'Inspection générale des impôts, etc., n'ont apporté aucun grief contre le prévenu.

Notons qu'il est reproché à l'ex-directeur général du Bceco le détournement de cinq millions de dollars américains de la TVA sur le marché pour l'électrification du projet Bukanga-Lonzo.

L.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSAINISSEMENT

Un partenariat entre l'Hôtel de ville de Kinshasa et le Group Albarayk

La société turque, qui draine une expertise indéniable dans le domaine de l'assainissement, va faire bénéficier de son expérience à la capitale congolaise. Sur place, elle va monter une usine d'assemblage d'engins et de véhicules pour faciliter le travail sur le terrain et couvrir, dans les phases à venir, toute la ville-province. Pour la première phase, ce partenariat vise le district de la Funa.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, a reçu le 7 février une délégation du Group Albarayk, spécialisée notamment dans l'assainissement. A l'issue de l'entrevue, le gouvernement provincial de Kinshasa vient d'arracher un partenariat avec cette société turque pour l'assainissement d'abord de sept communes que compte le district de Funa. Il s'agit de Kalamu, Makala, Bumbu, Selembao, Ngiri-Ngiri, Bandalungwa et Kasa-vubu.

Au sortir de l'audience, la commissaire générale en charge de l'Environnement de Kinshasa, Laetitia Bena Kabamba, a indiqué que la société turque, qui draine une expertise indéniable dans le domaine de l'assainissement, va faire bénéficier de son expertise à la capitale congolaise. « Nous avons choisi Funa comme district pilote,

ça va nous prendre trois mois pour nous étendre sur d'autres districts », a-t-elle expliqué.

Ce partenariat dont le démarrage interviendra dans un mois, souligne un communiqué de la cellule de communication de l'Hôtel de ville de Kinshasa, va consister, pour sa première phase, au nettoyage des avenues de Funa. A ce jour, a expliqué la commissaire générale en charge de l'Environnement de la ville, il est question de dimensionner les engins qui doivent arriver, étant donné qu'ils en sont eux-mêmes des constructeurs, afin que ces derniers soient en mesure d'entrer dans toutes les avenues de ce district pour le nettoyage.

Il a indiqué que le patron du Group Albarayk a promis de venir installer à Kinshasa une unité d'assemblage des camions et autres engins dans



Le gouverneur Gentiny Ngobila et la délégation de la société turque, Group Albarayk

la perspective de travailler sur d'autres axes.

Au nom du gouverneur Gentiny Ngobila, la commissaire Bena Kabamba a invité les Kinois à s'approprier l'opération Kinshasa bopeto, qui doit, selon elle, demeurer un état d'esprit amenant au changement de mentalités.

Rappelons que le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, a récemment effectué plusieurs voyages en quête des investisseurs, précisément en Guinée et en Turquie. Ce partenariat signé avec la société turque Group Albarayk peut être considéré comme

l'un des fruits de ces actions du chef de l'exécutif provincial. Le Group Albarayk, précisons-le, s'occupe du nettoyage de la ville d'Istanbul. Il est aussi présent dans certains pays d'Afrique dont la Guinée et la Somalie.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

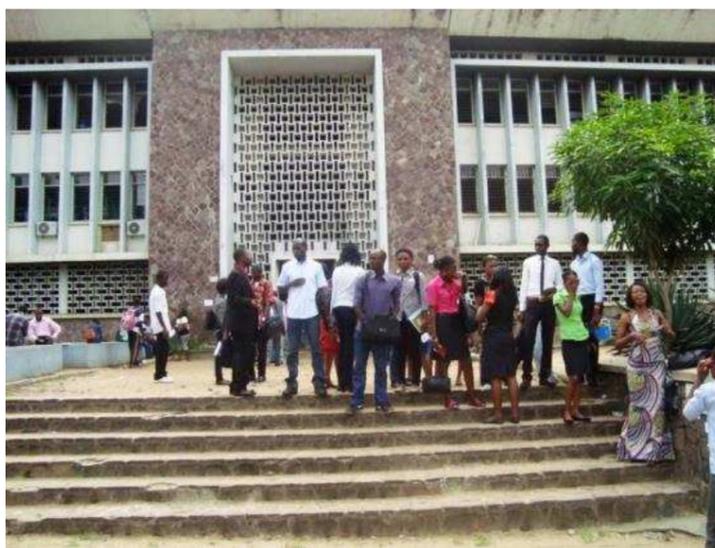
Controverse autour de la levée de la grève des professeurs

Les cours n'ont pas encore repris dans les universités et instituts supérieurs à travers le pays. Alors qu'on s'attendait à ce que la situation soit décaisée au plus vite à la suite de la dernière réunion entre les membres du personnel de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) et la partie gouvernementale, voilà qu'on assiste à nouveau au durcissement de ton de la part des grévistes.

Actuellement, une vive controverse s'est installée dans les milieux universitaires quant à la levée de la grève décrétée depuis le 5 janvier dernier avec, pour principale revendication, l'amélioration des conditions salariales du personnel académique et administratif prestant dans les universités et instituts supérieurs. L'on retrouve ceux qui estiment que le moment est venu de lever cette grève eu égard aux résolutions ayant sanctionné les discussions engagées dernièrement entre les grévistes et les délégués du gouvernement. L'on rappelle que ces discussions ont abouti à la signature d'un accord entre le gouvernement et l'Intersyndicale des enseignants.

Cet accord prévoit notamment la tenue imminente de la Commission paritaire, l'inscription sur les listes de paie des enseignants non payés et l'alignement du personnel de l'ESU à l'ajustement du salaire de base. Considérant cette avancée significative dans la quête des solutions à la crise qui mine actuellement ce secteur, l'intersyndicale nationale de l'ESU a décidé, le 7 février, de suspendre la grève dans tous les établissements universitaires sur toute l'étendue du pays.

Elle a nuancé cependant en ajoutant qu'en cas de non-respect des promesses des accords qui seront signés entre les parties prenantes, les membres du personnel de l'ESU (professeurs, chefs de travaux,



Des étudiants devant leur faculté à l'Unikin

assistants, administratifs et ouvriers) se réserveront le droit de reprendre la grève. Cette décision de l'intersyndicale de suspendre la grève ne fait cependant pas l'unanimité dans les milieux universitaires où certaines langues récusent la procédure ayant abouti à la si-

gnature de l'accord entre le gouvernement et l'intersyndicale des enseignants. Car, argumente-t-on, « les négociations avec la partie gouvernementale n'ont pas été menées dans la transparence et la décision suspendant la grève a été prise sans que la

base ne soit consultée ».

Le Syndicat des chefs de travaux et assistants de la République démocratique du Congo, coordination locale de l'ISP Mbanza Ngungu, a même qualifié le compromis trouvé entre les parties de fantaisiste et d'irréaliste. Eu égard à cet état de choses, certaines universités et instituts supérieurs ont décidé de boycotter le mot d'ordre décrété par l'Intersyndicale et de durcir leur mouvement de grève.

Rappelons qu'au cours des pourparlers antérieurs, le gouvernement s'était engagé à améliorer les conditions de vie et de travail des professeurs. Des promesses qui sont restées lettre morte à ce jour.

Alain Diasso

CLASSEMENT FIFA DE FÉVRIER

La RDC à la 66^e position

La Fédération internationale de football association (Fifa) a actualisé son classement mensuel juste quelques heures après la fin de la phase finale de la 33^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021 organisée récemment au Cameroun. Absente du tournoi, la République démocratique du Congo (RDC) a perdu des places, alors qu'elle était déjà en dehors du top 10 en Afrique, occupant la 12^e position. Elle se retrouve à la 66^e position mondiale alors qu'elle était 64^e au classement précédent.

Le Sénégal, champion d'Afrique, est premier sur le continent et 18^e au rang mondial, devant le Maroc (25^e rang mondial), le Nigeria (32^e rang mondial), l'Egypte (34^e rang mondial et finaliste malheureuse de la CAN 2021) et la Tunisie (36^e rang mondial) qui clôt le top 5 africain. Le Cameroun (38^e rang mondial), médaillé de bronze à sa CAN, est sixième en Afrique, devant l'Algérie, champion sortant qui a perdu quatorze

places au classement pour se retrouver à la 43^e place mondiale. Le Mali (48^e rang mondial), la Côte d'Ivoire (51^e rang mondial) et le Burkina Faso (56^e rang mondial) clôtent le top 10 africain. Dans le monde, le top 10 se constitue de la Belgique qui demeure première devant le Brésil, la France, l'Angleterre, l'Argentine, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Danemark et les Pays-Bas.

Martin Enyimo



Les Léopards de la RDC



CAN /CAMEROUN 2022

Salima Mukansanga, la touche féminine du tournoi

La jeune rwandaise est la première femme à avoir arbitré un match de Coupe d'Afrique des nations (CAN), celui qui a opposé la Guinée au Zimbabwe.

L'un des points positifs de la CAN qui vient de se tenir au Cameroun aura été, sans nul doute, la place accordée à la gent féminine qui s'est exprimée d'une manière particulière à travers ses représentantes. Elles sont trois à avoir été choisies par la Confédération africaine de football pour officier la rencontre entre Guinée et le Zimbabwe comptant pour la troisième journée du groupe B. C'était la première fois qu'une équipe entièrement féminine arbitrait un match de la CAN. Une évolution et une nouveauté pour cette compétition continentale en quête constante de nouvelles sensations.

Sur l'aire de jeu, Salima Mukansanga, en tant qu'arbitre centrale, se devait de donner le meilleur d'elle-même pour justifier le choix porté sur elle. Heureusement, elle a su tirer son épingle de jeu dans un match amplement disputé qui a vu le Zimbabwe prendre le dessus sur son adversaire du jour (2-1). La Camerounaise Carine Atemzabong, ainsi que les Marocaines Fatiha Jermoumi et Bouchra Karboubi l'ont assistée dans ce qui avait tout l'air d'un challenge personnel pour la jeune rwandaise. Salima Mukansanga venait



là de franchir un nouveau palier dans sa jeune carrière d'arbitre. Agée de 35 ans, elle séduit par ses connaissances sur le football et force l'admiration. C'est non sans raison qu'elle a été sélectionnée parmi les vingt-quatre arbitres centraux désignés pour l'édition 2022 de la CAN.

Parlant d'elle, le directeur de l'arbitrage de la CAF, Eddy Maillet, n'a pas eu froid aux yeux en la présentant comme

faisant partie des meilleurs arbitres du continent. Et pourtant, rien au départ,

ne prédisposait cette jeune dame à exceller dans l'arbitrage du football tant fémi-

nin que masculin, elle qui avait plutôt un penchant pour le basketball. Vu que l'accès aux infrastructures et aux entraîneurs de basket-ball était difficile, elle s'est orientée vers l'arbitrage du football et obtient en 2008 son premier certificat d'arbitrage.

En 2012, elle devient arbitre professionnelle et prit son envol en participant, en tant qu'assistante, à diverses rencontres et aux matches de sélection sur le continent. Elle a été présente à la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans, en Uruguay, en 2018 et aux Jeux olympiques 2021 à Tokyo.

La CAN 2021 qui vient de se dérouler au Cameroun aura donc bonifié l'image de la jeune rwandaise dont la carrière vient de prendre un nouvel élan.

Alain Diasso

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

COVID-19

Les journalistes impliqués dans la mobilisation en faveur de la vaccination

Le patron de la Santé, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a lancé dernièrement l'appel aux professionnels des médias au cours d'une conférence de presse qu'il a animée au salon Rouge de l'immeuble du gouvernement, à Kinshasa.

« C'est dans ce cadre que j'ai voulu vous convier à cette conférence de presse en vue non seulement de vous mobiliser en tant que quatrième pouvoir, mais aussi, à vous outiller des éléments nécessaires à même de vous permettre de mobiliser la population, à travers vos différents médias, afin d'accepter de se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres contre la pandémie covid-19 dans notre pays », a déclaré le ministre Jean-Jacques Mbungani. Il a invité les journalistes à emmener la population à comprendre qu'en plus des mesures barrières, le vaccin reste le moyen le plus efficace pour combattre la covid-19. Cette conférence de presse a été une occasion propice pour les chevaliers de la plume et du micro de poser leurs préoccupations qui ont toutes trouvé des réponses auprès du ministre de la Santé

publique, Hygiène et Prévention. Ce dernier a profité de l'occasion pour éclairer la presse par rapport à l'évolution et la gestion de la maladie sur l'ensemble du pays. « Les vaccins ne tuent pas, ils nous protègent contre ce fléau. Mobilisons-nous tous, pour combattre cette pandémie afin de revenir à la vie normale », a-t-il souligné. La République démocratique du Congo (RDC), a-t-il ajouté, est confrontée depuis décembre 2021 à la quatrième vague de la pandémie covid-19 qui évolue rapidement à travers le monde et s'accompagne de l'émergence de nouveaux variants. Actuellement, toutes les vingt-six provinces du pays sont touchées par la pandémie avec la province de Kinshasa comme épicerie. Le gouvernement congolais, via l'action du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, à travers son Pro-



La vaccination, un des moyens de lutte efficace contre la pandémie de Coronavirus

gramme élargi de vaccination, a reçu les vaccins Pfizer, Johnson & Johnson, Moderna et Sinovac ; lesquels sont maintenant disponibles dans quinze provinces, à savoir Kinshasa, Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Uele, Kong-Central, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Kasai, Kasai Oriental, Ituri, Sud-Ubangi, Equateur, Kwilu et

Tshopo. A en croire le ministre de la Santé, l'accessibilité des Congolais à ces vaccins leur permettra de se protéger pour éviter la forme grave de la maladie et de retrouver leur mode de vie pré pandémique. Ouverte à toute personne âgée de 18 ans et plus, y compris des personnes âgées de 12 ans (avec consentement

parental), cette vaccination cible plus de cinquante millions de personnes d'ici à 2023. « Grâce à une prise en charge responsable et appropriée, le ministère de la Santé aura tout fait pour maîtriser la situation et limiter les dégâts », a-t-il indiqué. Concernant la question sur la levée de la mesure de couvre-feu sanitaire prise il y a plus d'une année pour lutter contre la propagation de la covid-19, le ministre Jean-Jacques Mbungani a souligné qu'il est temps d'alléger les différentes mesures, notamment celle du couvre-feu sanitaire. « Le couvre-feu a permis de réduire les heures de circulation du virus. Face aux évidences scientifiques et cliniques, nous avons fait des propositions au Premier ministre et il revient au chef de l'État de valider », a déclaré le patron de la santé en RDC.

Blandine Lusimana

30^{ES} CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BOXE

Kinshasa a raflé seize médailles

La 30e édition des championnats nationaux du noble art s'est déroulée du 26 au 30 janvier 2022 au studio Mama Angebi de la Radiotélévision nationale congolaise (Rtnc) à Kinshasa, sous la houlette de la Fédération congolaise de boxe (FCB).

Seize provinces sur les vingt-six du pays ont participé à la joute nationale, ainsi que deux groupements particuliers, notamment la Police nationale congolaise (PNC et les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc). Tout naturellement, la sélection des boxeurs de Kinshasa a raflé le plus grand nombre de médailles, soit seize, dont huit en or, quatre en argent et quatre autres en bronze. Chez les hommes de moins de 48 kg, Tulembekua s'est contenté de la médaille de bronze, alors que Muntu Biakumowa s'est adjugé l'or chez les 51 kg. C'est aussi le cas de Nkama Samson chez les 54 kg. Kazadi Gege a obtenu une médaille d'argent chez les 57 kg, Kasongo Manu, une médaille bronze dans la catégorie des 67 kg.

Tshivuadi Mutombo chez 67 kg, Kulenguluka Steve chez les 71 kg, Landry Matete Kankonde alias « Balo » chez les 86 kg, et Mukwassa chez les 91 kg ont chacun arraché une médaille d'or au cours de ces championnats nationaux de boxe pour la sélection de Kinshasa.

Chez les dames, Kinshasa s'est offert la médaille d'or par le biais de Maria Mpowa chez les 48 kg et Marcelat Sakobi chez les 57 kg. Elysée Mputu chez les 52 kg et Emma Merveille chez



les 54 kg ont remporté chacune une médaille d'argent. Enfin, Carine Nkelani chez les 52 kg, Biamulwany Tshibalabala chez les 71 kg et Aimée Nzeba chez les 63 kg ont chacune gagné une médaille de bronze.

Landry Matete Balo, l'intrépide...

Porte-étendard de l'équipe provinciale de Kinshasa, Landry Matete Kankonde « Balo » a

remporté sa quatrième médaille d'or en quatre participations aux championnats nationaux de boxe. C'est inédit en République démocratique du Congo. En finale cette année, il a battu aux points sur décision de cinq juges Olenga de la province du Maniema, alors qu'en demi-finale, il s'était défait d'Efoloko de l'Equateur par TKO au deuxième round.

« En tant que capitaine

L'équipe provinciale de boxe de Kinshasa de l'équipe provinciale de Kinshasa, je suis très fier au regard de nos prestations. C'est avec détermination que nous sommes allés chercher le plus grand nombre de médailles. Nous nous étions durement préparés pour cette compétition, et nous sommes récompensés. Pour ma part, c'est ma quatrième médaille d'or en quatre participations, je suis juste fier de moi pour ce record stupéfiant sur le plan national.

L'année passée, j'avais reçu une médaille de bronze au championnat d'Afrique zone 3, et cette année je ne vise que l'or en Tanzanie en mars prochain », a confié en exclusivité le quadruple champion du Congo du noble art.

Kongo central, deuxième...

On note que la province du Kongo central a occupé la deuxième position des 30es championnats nationaux de boxe avec dix médailles dont six en or, une en argent et trois en bronze. Le directeur technique de l'équipe provinciale du Kongo central, Lofanga, a exprimé ses regrets sur la mise à l'écart de quatre de ses boxeurs par la Fédération. Il a cependant exprimé sa satisfaction sur l'issue du tournoi. « Avec les moyens mis à la disposition de la délégation par le gouverneur Justin Luemba, nous avons été bien logés et nourris durant notre séjour à Kinshasa. Tous les boxeurs ont perçu quelque chose. L'apport du gouverneur a servi à booster nos pugilistes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Et le Kongo central a fini deuxième sur seize provinces participantes et les deux groupements particuliers », a indiqué le directeur technique Lofanga.

Martin Engimo

FORÊTS

Le Congo renforce la surveillance à l'aide des images satellitaires

Le gouvernement congolais a lancé, le 7 février, le projet d'estimation de la déforestation et de la dégradation des forêts sur l'ensemble du territoire. Grâce aux données de satellite Sepal, outil numérique du Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le pays va mesurer, surveiller et rendre compte de la situation de ses forêts, ainsi que de l'utilisation des terres.

Le projet s'étalera sur plusieurs années et offre aux pays un accès inégalé à des données satellite granulaires et à une super puissance informatique, les aidant ainsi à améliorer la précision et la transparence des plans nationaux, conçus spécialement pour atténuer les effets du changement climatique et perfectionner les politiques liées à l'utilisation des terres. Il s'agit de lutter contre la déforestation, car les autorités et les citoyens ont besoin d'informations fiables et complètes pour mieux gérer les forêts.

Même si on estime à 0,06% le taux de déforestation en République du Congo, la recrudescence des activités humaines autour des bassins et du trafic illicite inquiètent les pouvoirs



Photo de famille/Adiac

publics. « La forêt congolaise n'échappe pas au processus de recul de sa superficie », a reconnu la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo. L'adhésion du pays, en 2008, au processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre dus à la déforestation et à la dégradation forestière, incluant la gestion durable, la conservation de la biodi-

versité et l'accroissement des stocks de carbone « Redd+ » a été saluée par les partenaires au développement.

Le lancement du nouveau projet « Estimation de la déforestation et de la dégradation des forêts et des moteurs directs actuels et historiques associés à ces processus à l'aide de Sepal » représente donc une nouvelle étape importante

dans ce domaine.

« Réduire ou limiter la déforestation et la dégradation forestière suppose, dans le contexte du développement durable, la prise des mesures palliatives et le développement des actions appropriées, visant à diminuer l'impact des activités anthropiques sur les forêts et à minimiser leurs effets sur l'environnement en

général. Ces mesures et actions incluent un suivi des changements de couvert forestier ainsi que le renforcement du contrôle environnemental et social des activités qui y sont menées », a rappelé Rosalie Matondo. Avec l'outil Sepal, le Congo sera mieux armé pour faire un suivi régulier des émissions et des réductions liées au Programme de réduction d'émissions dans les départements de la Sangha et de la Likouala, suivi des changements de couvert forestier et une analyse des tendances dans les zones de tourbières. Les plateformes montrent comment les technologies de pointe peuvent faciliter et accélérer la fourniture d'informations forestières.

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

Le siège du PCT-Bacongo en réhabilitation

Le président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) de Brazzaville, Faustin Elenga, a visité le 5 février le siège du parti que le conseiller départemental et municipal, Fabrice Donald Fylla, est en train de réhabiliter dans le deuxième arrondissement, Bacongo.

Vieux de plus de trente ans, le siège du comité PCT-Bacongo fera bientôt peau neuve. Les travaux de modernisation lancés en décembre dernier sont exécutés actuellement à environ 70%. Outre la rénovation de l'ancien bâtiment, le Bureau d'ingénierie des travaux (BIT) a déjà construit une salle polyvalente de plus de 150 places. Il est également prévu la construction des bureaux et des latrines ainsi que du forage. La durée des travaux est de quatre mois mais l'entreprise entend finir plus tôt.

L'initiative du membre du comité central du PCT, Donald Fylla, a été positivement appréciée par le président fédéral qui a salué cet élan de solidarité. Selon Faustin Elenga, qui a visité les différents compartiments de ce siège,

le donateur a apporté sa pierre à l'édifice conformément aux orientations du président du Comité central et du secrétaire général du PCT. « C'est un acte salvateur qui va soulager tant soit peu les membres du PCT-Bacongo qui se réunissaient dehors. Nous avons une grande salle polyvalente en construction, un forage qui donne l'eau non seulement aux membres du PCT mais aussi à la population environnante. Je vais rendre compte au secrétaire général du PCT pour lui dire que parmi les cadres qui apportent leur pierre à l'édifice, il faut désormais compter sur Donald Fylla. La direction du parti te salue et t'encourage afin que les travaux prennent fin dans les délais », s'est réjoui le pré-



sident du PCT-Brazzaville. Même son de cloche du côté du président du comité-PCT-Bacongo, Paul Bantsimba, qui s'est félicité du fait que le parti sera bientôt doté d'un siège moderne. « Ce siège date de plus de trente ans, nous étions en train de

tenir des réunions dehors, il était dans un état complètement délabré. Nous avons lancé des SOS à tous les cadres du parti résidant dans notre arrondissement, malheureusement, nous n'avons trouvé personne pour réhabiliter

Le photo de famille après la visite de Faustin Elenga au siège du PCT-Bacongo. « Le camarade Donald Fylla, membre du comité central du PCT, membre du secrétariat PCT Bacongo? a accepté de réhabiliter ce siège. Grand merci, nous n'allons plus louer les salles ou les tentes », a-t-il indiqué.

Parfait Wilfried Douniama

LOGEMENTS SOCIAUX

Le gouvernement invité à mettre en place des outils financiers

L'accès aux logements décentes dans un environnement aménagé est l'une des préoccupations débattues au cours des premières rencontres nationales de l'immobilier et de l'urbanisme qui se sont tenues les 4 et 5 février à Kintélé, la banlieue nord de Brazzaville. Les participants ont recommandé l'opérationnalisation du Fonds national de l'habitat et le renforcement de la Banque congolaise de l'habitat (BCH).

La mise à disposition des prêts assortis de conditions favorables à des propriétaires de logements constitue le principal défi à relever pour l'État congolais. Au sujet de financement, moins d'un quart des ménages bénéficie de services bancaires et seulement 2,8% d'entre eux d'un crédit hypothécaire. L'encours total des prêts hypothécaires représente moins de 15 milliards FCFA/an au Congo, tandis que les crédits immobiliers ne représentent plus que 1,5% du total des crédits alloués.

Pour l'un des participants aux assises de Kintélé, l'avocat Brice Séverin Pongui, le rôle des deux instruments financiers est déterminant dans la relance du secteur immobilier. « Les participants ont recommandé à l'État de rendre opérationnel le Fonds national de l'habitat, un instrument financier pour la



promotion immobilière. Dans le même sens, le renforcement des capacités de la BCH, afin qu'elle retrouve sa fonction ini-

tiale, puisque depuis qu'elle a été créée, elle n'a pas joué véritablement son rôle. Donc, il lui faut des ressources pérennes

pour pouvoir appuyer l'État dans sa mission de contribuer à loger la population congolaise », a insisté ce participant.

Au Congo, l'auto-construction ou l'habitat informel représente 90% du parc de logements, ce qui ne permet pas de maîtriser la planification d'une construction formelle, de qualité ou durable. Les familles ont de la peine à acquérir le foncier aménagé, en raison des coûts élevés des terrains et des frais d'enregistrement de la propriété. La procédure d'obtention du titre foncier demeure longue et coûteuse, alors que les coûts des matériaux de construction continuent de flamber. Lors de la clôture des travaux des premières rencontres nationales de l'immobilier et de l'urbanisme, le ministre de tutelle, Josué Rodrigue Nguonimba, a promis des actions concertées de l'État pour améliorer la gestion des villes, l'urbanisation et l'accès aux logements décentes pour la population.

Fiacre Kombo

ITIE

Les sociétés extractives s'approprient la notion de propriété réelle

Les représentants des sociétés extractives, de la société civile et de l'administration publique congolaise participent à un atelier de sensibilisation sur la propriété réelle.



Les participants à l'atelier/Adiac

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une exigence de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), relative à la divulgation des propriétaires effectifs des industries extractives au Congo, un atelier est organisé par le Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp).

Comme l'exige le secrétariat international de l'ITIE, les entreprises qui soumissionnent, opèrent ou investissent dans les industries extractives et forestières au Congo doivent divulguer l'identité de leurs propriétés réelles et rendre disponibles les informations y relatives.

« L'objectif de cet atelier c'est de s'assurer que la problématique de la propriété réelle soit assimilée par les parties prenantes de la mise en œuvre de l'ITIE au Congo. Le pays est membre de

cette organisation et va passer sa validation dans six mois », a fait savoir le vice-président du comité exécutif de l'ITIE au Congo, Christian Mounzé. « Dans le cadre de cette validation, la déclaration de la propriété réelle est devenue l'une des exigences de la norme ITIE. Dans ce contexte, il était devenu nécessaire que les parties prenantes s'approprient cette thématique », a-t-il poursuivi.

Le Congo est invité à atteindre un nouveau palier en matière de transparence et de bonne gouvernance dans les industries extractives. Cette divulgation permettra un accès libre de tous aux données sur les identités des propriétaires réels de ces industries.

Outre la notion sur la propriété réelle, les participants seront

également informés sur les bénéfices que le Congo peut tirer sur quelques définitions retenues par le comité ainsi que sur les démarches à mettre en œuvre d'ici à la validation du Congo.

Le Prisp, fruit du partenariat entre le Congo et la Banque mondiale, dans le cadre de sa composante 3 relative au renforcement de la transparence et de la redevabilité, appuie le conseil de l'ITIE dans l'élaboration des rapports, l'organisation des ateliers, la communication sur la norme ITIE ainsi que sur la dissémination des rapports dans les localités. Cet appui concerne également la sensibilisation des administrations publiques et des entreprises extractives et forestières déclarantes sur la propriété réelle, l'objet de cet atelier.

Lopelle Mboussa Gassia

PSTAT

Le budget exercice 2022-2023 fixé à plus de trois milliards de FCFA

Le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) a tenu, le 7 février à Brazzaville, sa septième session du comité de pilotage. Le budget adopté pour la période 2022-2023 s'élève à 3 milliards 125 millions de FCFA.



Les membres du Comité de pilotage du Pstat lors de la rencontre/DR

Le budget retenu permettra la réalisation d'un certain nombre d'activités, parmi lesquelles la poursuite des travaux de construction du siège devant abriter l'Institut national de la statistique (INS) et du Centre d'application de la statistique et de la planification.

La septième session de pilotage, présidée par Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet de la ministre en charge du Plan et de la Statistique, a planché sur deux questions. Il s'agissait pour les membres dudit comité d'examiner et de faire le point avec l'unité de coordination du Pstat sur l'exécution du budget en 2021 ; de s'imprégner de l'état d'avancement des travaux de construction du siège de l'INS ainsi que la présentation du budget exercice 2022-2023.

« Cette session nous a permis d'arrêter un certain nombre d'activités pour la période 2022-2023. Depuis deux ans maintenant le pays comme le monde entier a été frappé par la Covid-19, ce qui a retardé la mise en œuvre de beaucoup d'activités dans le pays. Nous même nous n'avons pas été épargné. Les travaux de construction ont été freinés par certaines mesures prises par le gouvernement dans le cas de la lutte de la pandémie à coronavirus... Ces mesures ont été intégrées dans le projet et nous espérons que cette année nous n'aurons pas de problème majeur pour mener à terme nos activités », a indiqué Patrick Valéry Alakoua, coordonnateur du Pstat

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, le Pstat est un projet lancé en 2015 et qui s'achèvera en septembre 2023. Il a pour objectif de mettre à la disposition du gouvernement des données statistiques fiables en temps réel.

Gloria Imelda Lossele



Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »



AMI N° 040-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2021 pour le recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'élaboration d'un manuel de référence pour la mise en place d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) pour chaque chaîne de valeurs ciblée par le PRODIVAC.

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaînes de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'élaboration d'un manuel de référence pour la mise en place d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) pour chaque chaîne de valeurs ciblée par le PRODIVAC.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'élaboration d'un manuel de référence pour un système de gestion environnementale et sociale adapté aux entreprises agricoles pour chaque chaîne de valeurs tout en garantissant que les politiques environnementales nationales et celles du bailleur sont adéquatement prises en compte, et que les activités des entreprises sont en conformité avec ces politiques. De manière spécifique, il s'agira de : (1) Identifier et décrire les éléments constitutifs du SGES qui doivent être interconnectés, de manière à aider à évaluer, à contrôler et à systématiquement améliorer la performance environnementale et sociale de l'entreprise; (2) Rédi-

ger un manuel pour chaque chaîne de valeurs et (3) Assurer la formation des utilisateurs. Voir les Termes de Référence (TDR) pour plus d'informations.

3. La mission se déroulera sur une période maximale de 60 jours, à compter de la signature du contrat. Elle se déroulera en République du Congo : Brazzaville et les départements ciblés (Plateaux, Bouenza, Pool) et au siège du consultant. Les ateliers de validation du document de base sur le manuel et de formation des utilisateurs se dérouleront dans les départements.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et / ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les qualifications, compétences et expériences du Consultant Individuel à retenir devra :

- Avoir un diplôme d'enseignement supérieur

minimum BAC+5 dans le domaine des sciences de l'environnement, du développement social, de la gestion des ressources naturelles ou disciplines équivalentes;

- Avoir une expérience d'au moins 10 ans en gestion environnementale et sociale dont cinq (5) ans en évaluation environnementale et sociale ;

- Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires de rédaction des manuels de référence pour un système de gestion environnementale et sociale avec succès durant les cinq (5) dernières années pour des projets financés par les bailleurs internationaux (BAD, Banque mondiale, AFD et autres) ;

- Avoir animé au moins deux (02) ateliers de formation ou de renforcement des capacités dans le cadre de l'appropriation des manuels de référence pour un système de gestion environnementale et sociale ou dans des missions similaires;

- Avoir la maîtrise du français parlé et écrit est indispensable ;

- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et communicationnelle.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse :

<http://www.afdb.org>.

7. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

8. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 21 février 2022 à 12h00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°013/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2021 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ÉLABORATION D'UN MANUEL DE RÉFÉRENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (SGES) POUR CHAQUE CHAÎNE DE VALEURS CIBLÉE PAR LE PRODIVAC. », OU transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31
E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 08 Février 2022

**Le Coordonnateur Adjoint du PRODIVAC
Marcel Dieudonné N'ZEMBA**

AMI N°021-PPM /MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement de deux (02) Cabinets de Consultants chargés de réaliser les études, contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures d'eau et d'assainissement, dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaînes de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « Recrutement de deux (02) cabinets de consultants chargés de réaliser les études, contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures d'eau et d'assainissement, dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat permettent aux firmes retenues, de réaliser les études de construction des infrastructures hydrauliques, sur la base de l'inventaire des infrastructures décrits dans le rapport d'évaluation. Les études techniques devront établir un programme prioritaire de construction de 20 citernes d'eau et de 20 forages équipés de pompes à motricité humaine, dans les zones à haut potentiel de production agricole et halieutique les plus enclavées et aux agglomérations disposant des services essentiels. Spécifiquement, il s'agira pour les études de : (1) obtenir pour le compte du Projet des demandes d'aménagement des points d'eau sélectionnés et

la lettre d'engagement pour la prise en charge de leur gestion dès la remise officielle de ceux-ci par le Projet et toutes les autorisations requises pour la mise en œuvre des travaux (autorizations de construire, certificats de propriété, etc.), (2) diagnostiquer les points d'eau existants dans le périmètre, évaluer les besoins d'eau à satisfaire; (3) procéder à la collecte des données pluviométriques journalières et mensuelles des zones couvertes par les ouvrages, (4) dimensionner les différentes composantes du point d'eau (en fonction des besoins, de la pluviométrie, de la consommation journalière/mensuelle, etc.), y compris des infrastructures connexes, il s'agit pour chaque citerne d'eau ou forage aménagé : un bac de rouissage de 2m sur 3, un abreuvoir pour petits ruminants, un bloc de latrine à 4 compartiments (notes de calculs pour le dimensionnement des ouvrages), (5) estimer les coûts de réalisation et les coûts d'exploitation prévisionnel (opération, entretien), rapportés au m3 d'eau produit, (6) élaborer les spécifications techniques des différentes infrastructures (citerne/forage, bassin de rouissage, abreuvoir et bloc de latrines), (7) élaborer les différents plans de détails indispensables au montage du dossier d'appel d'offres (DAO) : (plan détaillé de chaque ouvrage, plan de masse pour chaque site) et (8) faire le métré et dresser les pièces dessinées, les devis descriptifs et quantitatifs des travaux de chaque ouvrage. Le

contrôle des travaux consiste généralement à assurer la qualité des ouvrages construits à travers les différentes phases (Phase de démarrage des travaux, en cours de travaux et enfin des travaux). La mission est d'une durée de trois (03) mois. Voir les Termes de Références (TDR) pour plus d'informations.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de réf-

rences) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 21 février 2022 à 12h00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°021-PPM/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2022 : Recrutement de deux (02) cabinets de consultants chargés de réaliser les études, contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures d'eau et d'assainissement, dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo

Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84 /

E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 08 Février 2022

**Le Coordonnateur
Adjoint du PRODIVAC
Marcel Dieudonné N'ZEMBA**

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

Un premier bateau arrive après la réhabilitation de la gare à passagers

Le bateau dénommé Motaba, de l'établissement privé «Oyifa», en provenance de Liranga, localité située au nord du pays, a accosté le 8 février à la nouvelle gare à passagers réhabilitée, avec des passagers et leurs marchandises.

« Nous avons observé l'accostage de ce bateau, cela s'est fait sans problèmes et vous constatez avec nous la manière dont les dockers, les bagagistes sont en train de sortir la marchandise. C'est en toute sécurité, et nous sommes satisfaits », a signifié le directeur général du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS), Daniel Molongandzeyi.

« Nous sommes satisfaits de cette première phase, on pense qu'avec les travaux futurs, nous allons donner à ce site la capacité nécessaire d'accueillir jusqu'à trois bateaux simultanément pour pouvoir sortir en toute sécurité les marchandises et sans oublier les passagers eux-mêmes », a-t-il ajouté. Concernant les innovations introduites, notamment le passage au système de paiement par les terminaux électroniques, Daniel Molongandzeyi a poursuivi que le PABPS est en train de marquer une rupture. « Je vous disais que le personnel a été formé pour manipuler les TPE, il est en train de facturer sur cette base, mais nous prévoyons aussi un back up au cas où une machine ne marcherait pas, qu'on ait recours au ticket. Il y aura une période transitoire que nous estimons à un mois pour que les machines soient à 100% opérationnelles », a-t-il fait savoir. « Ici c'est bien, c'est la sécurité; on arrive à bien contrôler la marchandise », s'est réjoui un armateur présent sur le site pendant l'accostage du bateau Motaba.

Guillaume Ondze



Le bateau Motaba accostant au Port de Brazzaville/Adiac

RIPOSTE AUX ÉPIDÉMIES

Le plan de contingence multirisque validé

Le plan de contingence multirisque épidémies au Congo a été approuvé le 8 février à Brazzaville par les spécialistes, lors d'un atelier organisé par le gouvernement, en collaboration avec les Croix-Rouge congolaise et française. Le document prévoit les mécanismes de riposte d'urgence aux éventuelles épidémies qui pourraient rebondir dans six départements du Congo.



Des participants à l'atelier de validation/Photo La Semaine africaine.

Une vingtaine de participants venus de différentes administrations publiques, des partenaires techniques et financiers, de l'ambassade de France et de l'Union européenne, ont examiné puis validé le Plan de contingence multirisque épidémiologique au Congo. Dans ce document d'une quarantaine de pages, il est élaboré un plan stratégique de riposte à, entre autres, la fièvre jaune, Ebola, la rougeole, au chikungunya, à la poliomyélite et à la rage.

Il sera appliqué, pour l'heure, dans les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire, du Kouilou, de la Bouenza, de la Sangha et celui de la Cuvette. L'objectif étant de renforcer les mesures de riposte à ces six épidémies qui constituent les maladies les plus mortelles en République du Congo.

Ouvrant les travaux de l'atelier, le directeur général des soins et services de santé, Henri Germain Monabéka, qui a représenté le ministre de la Santé et de la Population, a salué la mise en place dudit plan qui, selon lui, permettra de renforcer les stratégies de lutte contre ces maladies et de bien planifier la riposte nationale. Il sera opérationnel au moment opportun. « Nous sommes réunis ce matin pour valider notre plan de contingence national multirisque épidémies. Le profil épidémiologique au Congo est caractérisé par la prédominance du paludisme qui demeure la première cause de mortalité. Le VIH et la tuberculose constituent également des défis importants de santé publique. Ces dix dernières années, notre pays, le Congo, a connu les épidémies de la maladie à virus Ebola, de rougeole, de poliomyélite, de monkeypox et actuellement de covid-19 », a indiqué Henri Germain Monabéka.

Pour sa part, le représentant de la Croix-Rouge française estime qu'il s'agit d'une feuille de route qui permettra de mener à bien la lutte contre ces maladies au Congo.

Firmin Oyé

SANTÉ PUBLIQUE

Une task force pour s'attaquer au paludisme

La réunion de la mise en place et de la clarification des actions de la task force s'est tenue le 8 février à Brazzaville, avec pour, entre autres, l'objectif d'approuver les stratégies communes de lutte contre le paludisme.



Les participants à la mise en place de la task force contre le paludisme/Adiac

La lutte contre le paludisme ne concerne pas uniquement le ministère en charge de la Santé, encore moins le Programme national de lutte contre le paludisme. Les actions visant à éradiquer cette pandémie dans le pays sont transversales. D'où, la nécessité de mettre en place une task force pour une action commune de l'ensemble des parties prenantes, notamment les ministères de la Recherche scientifique ; de l'Economie forestière, du Plan, de l'Administration du territoire, de l'Environnement, de l'Agriculture... « Les rôles des uns et des autres doivent être définis pour réduire l'inci-

dence du paludisme », a déclaré Jean Louis Nkoua, conseiller à la santé du Premier ministre ouvrant les travaux de la réunion de la mise en place de la dite Task-Force.

Le coordonnateur de l'unité des programmes et projets de santé au sein du ministère, le Dr Lambert Kitembo, a abondé dans le même sens soulignant qu'il est question de former une coalition nationale pour s'attaquer au paludisme qui est un véritable problème de santé avec un effet négatif sur la mortalité.

Les parties prenantes à la réunion de la task force devraient donc s'accorder, au cours de

cette réunion de mise en place, sur la constitution et la définition du mandat de cette task force en validant sa feuille de route. « Il faut agir de sorte que le paludisme ne constitue plus un frein au développement socio-économique du pays », a fait savoir le directeur du Programme national de lutte contre la pandémie, le Dr Jean Mermoz Youndouka.

En rappel, la réunion de mise en place de la task force de lutte contre le paludisme a été organisée conjointement par le gouvernement et Catholic relief services avec l'appui du Fonds mondial.

Rominique Makaya



PRENDRE SON
INDÉPENDANCE N'A
JAMAIS ÉTÉ
AUSSI *agréable*

LA BOX INTERNET À

~~45000~~ FCFA

5000 FCFA *

INSTALLATION GRATUITE



*Offre promotionnelle sur la formule SPEED 12



FORMATION ET EMPLOI

Hugues Ngouélondélé annonce la création d'un centre à Paris

Le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi a assuré les responsables des entreprises de la volonté du gouvernement congolais de pérenniser l'action du premier forum européen sur l'emploi tenu au mois de novembre, en France, en ouvrant à Paris un centre de formation pour l'emploi.

« Comme Paris est le carrefour, nous l'avons choisie pour que toutes les personnes qui vivent en Europe puissent converger vers elle pour parler avec vous. Nous allons faire en sorte que ce forum soit permanent sur la place de Paris, parce que nous avons une idée, d'ouvrir sur place un centre de formation pour l'emploi. Ce centre sera mis en place à Paris par le gouvernement et en relation avec vous pour qu'il y ait comme une consultation permanente entre ces jeunes à la recherche d'un emploi et vous. Ce que vous avez fait à Paris, vous pouvez le faire en ligne avec les différentes personnes qui voudront accéder à l'emploi au Congo », a déclaré Hugues Ngouélondélé. Le ministre a assuré qu'une délégation sera mise en mission pour que le centre de Paris devienne une réalité. Pour atteindre les résultats escomptés, il a indiqué que le deuxième forum se tiendra, cette fois, en Afrique dans un pays dans lequel il y a une forte colonie congolaise. « On va aussi mettre en place, avec le soutien de nos différentes ambassades, des centres pour permettre aux étudiants,



diplômés sans emploi, des centres où ils pourront venir pour être en relation avec les différentes entreprises installées au Congo. C'est un travail de longue haleine mais, c'est le premier pas d'une longue marche », a-t-il expliqué. Avant de projeter l'avenir, le ministre a échangé le 7 février avec les responsables des entreprises pour tirer les enseignements du premier forum tenu à Paris. Ce forum a permis aux entreprises d'entrer en contact

et de suggérer les besoins de recrutement au sein de ces entreprises.

Les premiers éléments de réponse sont, à première vue, satisfaisants comme en témoignent les points faits par les entreprises au ministre. Brasco, par exemple, a présenté près d'une dizaine d'offres d'emplois sinon une quinzaine. Elle a organisé des entretiens avec des jeunes qui sont en France, en quête d'un emploi, puis a gardé le contact avec eux. « Pour l'instant nous avons

Des représentants d'entreprises/Adiac trois jeunes qui ont un très bon profil. Nous continuons de recevoir des CV. Je pense qu'avec les différents départements, nous allons identifier les très bons profils pour les embaucher », a assuré son représentant.

Canal + Congo s'est appuyé sur ce forum dans le but de retrouver les profils pour occuper les postes de cadres de direction que l'entreprise a quelque peu du mal à trouver au pays. Le groupe a interviewé quinze candidats dans le but

de retrouver ceux au profil qu'il recherche. « Il fallait avoir entre 8 à 10 ans d'expérience, malheureusement aucun ne remplissait ce critère. Nous avons pu partager des sites de recrutement de Canal + Congo, pour que par rapport aux opportunités futures, ils peuvent postuler non seulement pour le Congo Brazzaville mais aussi partout où Canal + est implanté. Il y a un contact qui est resté avec les jeunes candidats et des échanges se poursuivent avec nos services de ressources humaines », a-t-il expliqué.

La Congolaise industrielle des bois (CIB) a, quant à elle, reçu trente dossiers, dont la plupart étaient orientés vers les profils administratifs. « Nous avons besoin des techniciens, parce que nous envisageons l'ouverture des nouvelles usines de scierie. Nous avons reçu un très bon CV d'un contrôleur de gestion. Nous sommes rentrés en contact avec lui malheureusement, il nous a posé des conditions. Il souhaiterait qu'il soit recruté à Brazzaville. Or, toute l'activité CIB est concentrée à Pokola », a expliqué son représentant.

James Golden Eloué

RÉINSERTION SOCIALE

Des femmes s'imprègnent du rôle et de l'importance des AGR

A l'initiative de l'administrateur-maire de Bacongo, Simone Loubienga, une vingtaine de femmes issues de l'association « La Grande famille de Ouenzé » ont été formées, le 4 février à Brazzaville, sur l'importance des activités génératrices de revenus (AGR).

« Comment générer une activité génératrice de revenus ? », la problématique a fait l'objet de la formation animée par la présidente de l'Association des acteurs d'insertion et du développement (2AID), Fleur Bantsimba. En effet, la formatrice a axé ses enseignements sur, entre autres, la typologie des AGR, l'étude de faisabilité, le capital humain, la connaissance des coûts, l'AGR : une entreprise, les résultats attendus et la caisse. Selon Fleur Bantsimba, une AGR est menée dans la perspective de mettre à la disposition des clients une gamme de produits afin de satisfaire leurs exigences. Toutefois, a-t-elle précisé, au-delà de cette considération, l'AGR doit permettre à son promoteur de s'enrichir, avec la réalisation de bénéfices, de l'épargne, des investissements ; être indépendant en termes d'emploi ; subvenir aux besoins familiaux ; concrétiser divers projets. « L'AGR fait le plus souvent recours aux membres de

la famille soit en tant que partenaires, soit en tant qu'employés. C'est une bonne chose pour démarrer une nouvelle activité,

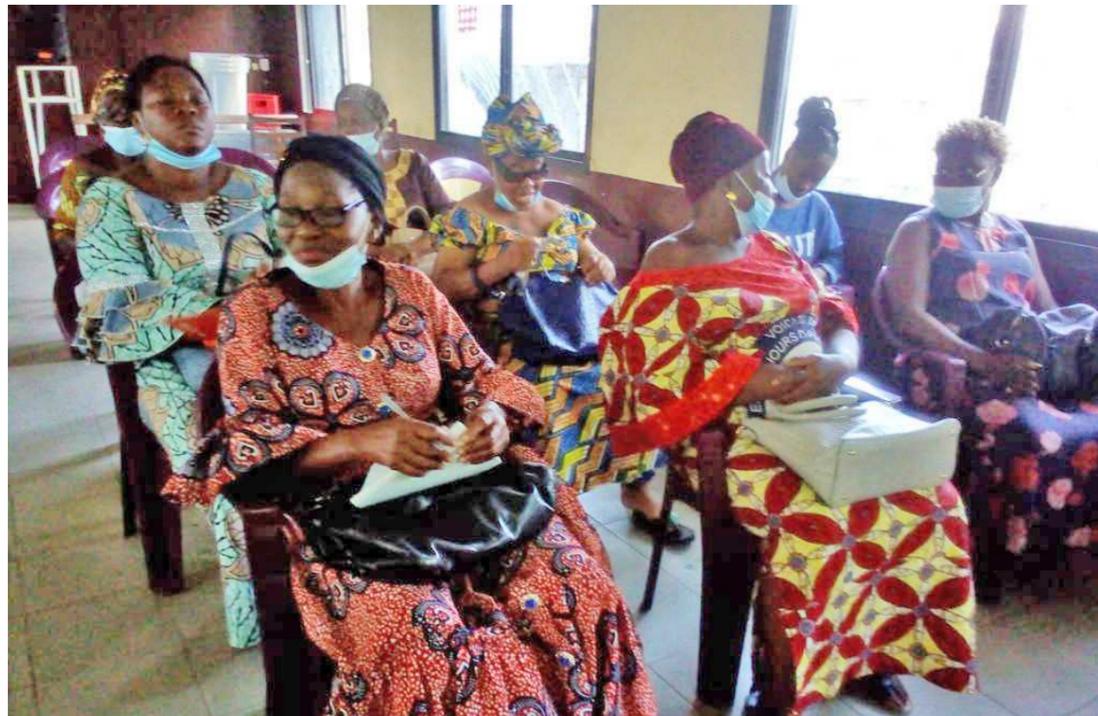
mais cela peut être une source de problèmes. Il serait alors intéressant, au cas où on souhaiterait utiliser la famille dans l'entre-

prise, d'envisager les problèmes et établir les règles du jeu dès le départ », a indiqué la formatrice. Une belle initiative pour les béné-

ficiaries qui entendent capitaliser sur les acquis de cette formation qui leur permettra de se doter des outils nécessaires pour mener une AGR.

Initiatrice de la formation, Simone Loubienga a rappelé que ces femmes qui habitent le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, avait exprimé le besoin d'un financement pour lancer une activité génératrice de revenus. « Etant donné que j'ai grandi à Ouenzé, elles m'ont vu, dans le cadre de leur organisation, la Grande famille de Ouenzé, pour que je les aide à trouver un financement pour une activité génératrice de revenus. Nous avons eu un partenaire qui va les accompagner en leur accordant un montant de cinquante mille FCFA pour leur permettre de monter des AGR. Des montants qu'elles vont rembourser en fonction de leurs activités à taux zéro », a expliqué l'administrateur-maire de Bacongo.

Parfait Wilfried Douniama



Des femmes de la grande famille ont participé à l'activité/Adiac

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

L'AC Léopards retrouve les couleurs

La victoire de l'AC Léopards, le 6 février au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville sur les Diabes noirs (2-0), dans l'un des chocs de la 11e journée de la compétition, marque peut-être le retour du club de Dolisie sur le tout premier plan.

Le parcours des Fauves du Niari, pour cette première partie de la saison, est plus que séduisant. Les Léopards restent invaincus après onze jours. Un parcours qui rappelle celui des saisons qui suivaient leur consécration à la Coupe africaine de la confédération en 2012. Déterminés à jouer cette fois-ci les premiers rôles, les Fauves du Niari ont réussi l'un des grands tests de la saison, loin de leur base face aux Diabes noirs, donnés pour favoris.

Après avoir laissé passer l'orage, les Léopards de Dolisie ont sorti leurs griffes dans les cinq dernières minutes de la première période pour obliger les Diablotins à poser un genou à terre. Sur un corner, Kennedy Chadly fait parler son instinct de buteur. Entre sa détente et sa tête croisée, le timing est parfait pour surprendre Giscard Mavoungou à la 40e mn. Les Fauves du Niari se sont mis à l'abri à la 66e mn, grâce à une frappe de Glody Kosso. Les Léopards restent deuxième au classement provisoire avec 24 points derrière l'AS Otohô, en attendant l'homologation de son match



Les Léopards dominent les Diabes noirs/Adiac

contre le FC Nathalys.

« Je suis un entraîneur comblé, parce que les enfants ont transposé tout ce que nous avons discuté, lors de la réunion d'avant match. Ils m'ont rendu une copie conforme de ce que j'atten-

dais d'eux et je pense que c'est un derby. La première période, on n'était pas dans l'entame du match. Il fallait recadrer et réajuster un certain nombre de choses qui nous ont permis de dominer cette équipe et de mar-

quer des buts de belle facture. Nous jouons désormais un rôle important dans ce championnat, il va falloir que les joueurs puissent grandir sur le plan mental parce que les matches se gagnent tactiquement aussi.

Il va falloir à chaque match que les joueurs se montrent assidus à tout ce que l'entraînement met à leur disposition », a commenté Cyril Donga, l'entraîneur de l'AC Léopards de Dolisie.

L'AS Otohô lui avait répondu en s'imposant devant l'Etoile du Congo (1-0), grâce à une frappe de Prince Mouandza Mapata contrée par un défenseur stellien. L'AS Otohô compte désormais 27 points. La Jeunesse sportive de Talangai (JST) est montée sur la troisième marche du podium après sa victoire (2-1) sur le FC Kondzo. La JST compte 18 points au classement devant le Club athlétique renaissance aiglons qui s'est imposé devant l'AS BNG (1-0). V Club Mokanda est revenu à la hauteur des Diabes noirs et l'Etoile du Congo (15), grâce à sa victoire (1-0) sur le FC Nathalys. L'Interclub a aussi totalisé les 15 points, après sa victoire (1-0) sur l'As Cheminots.

Patronage est soulagé après sa victoire (1-0) sur Nico-Nicoyé, qui lui permet d'abandonner la dernière place à cette équipe.

James Golden Eloué

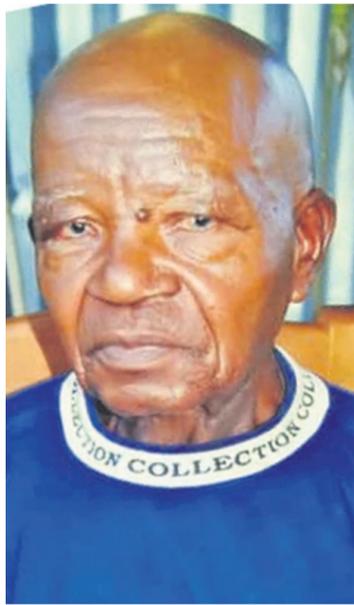
NÉCROLOGIE

La famille et les enfants Diamounzo, le sous-préfet de Madingo-Kayes Jean-Baptiste Diamounzo, Germaine, Serge le DT, Didier-Patrick, Edouardine, Rick, Armel-Le blanc et Mimi, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Grégoire Diamounzo, survenu le 28 janvier 2022 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au terminus des bus de Mbota Carlos.

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

«Que l'âme de notre cher papa repose en paix».



Jean Bruno Ndokagna, les familles Ayu, Quenard et Bobot ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et tante Christiane Ayu (Etat major) décédée le 31 janvier 2022, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°81 de la rue Kouyou à Poto-Poto (croisement rue Mbochis-avenue Marien-Ngouabi).

La date des obsèques est prévue le samedi 12 février 2022 au cimetière Bouka Kintélé.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Les cadres invités à s'appuyer sur le Plan national de développement



Le ministre posant avec les cadres et autorités locales d'Ignyé/Adiac

« Les mesures préconisées au cours de l'atelier de validation du programme d'actions prioritaires de 2022-2023 doivent se transformer en plan d'actions conformément aux axes prioritaires du Plan national de développement (PND) 2022-2026 », a indiqué le 5 février, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, à l'issue de l'atelier de validation organisé à Ignyé, dans le département du Pool.

Les axes prioritaires 2022-2026 consistent à offrir au pays les cadres et les ouvriers qualifiés pour réaliser le développement dans plusieurs domaines: l'agriculture, l'industrie et le tourisme, l'économie numérique, la promo-

tion immobilière ainsi que le développement des zones économiques spéciales.

L'atelier d'Ignyé a réuni les cadres, inspecteurs et directeurs départementaux venus de tous les départements du pays sur le thème « Vers la réforme de l'enseignement technique et professionnel à l'aune du PND 2022-2023 et de la mise en œuvre du projet de société du président de la République, Ensemble : poursuivons la marche ».

Les documents soumis à l'examen des participants ont porté sur la nationalisation et l'harmonisation du Brevet de technicien supérieur, la réforme des séries H, le système des examens et publication des résultats, la coopération et le finan-

cement innovant, l'amélioration de la carte scolaire de l'enseignement technique et professionnel ainsi que sa mise en œuvre et bien d'autres.

Ces thèmes ont été développés et ont permis d'identifier les points faibles du sous-secteur de l'enseignement technique, notamment le système d'évaluation, l'état des lieux des établissements, a précisé le ministre.

En effet, les documents du Plan d'actions prioritaires 2021-2022 ont été validés. Les cadres ont également adopté des motions, notamment celles de soutien au président de la République, de confiance au Premier ministre et de remerciement à leur ministre.

Lydie Gisèle Oko

PROMOTION DE LA PÊCHE

La FAO exhorte les gouvernements à mettre sur pied une nouvelle politique

Soucieuse du secteur de la pêche et de ceux qui œuvrent dans ce domaine qui a du mal à se développer et à se faire entendre, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fait, le week-end dernier, une déclaration sur la question appelant les Etats à redynamiser le secteur.

Selon l'institution onusienne, l'objectif de la déclaration est de mieux faire connaître les mérites de cet important sous-secteur très diversifié, notamment au plan de la production alimentaire, de la nutrition humaine, de l'emploi et du commerce.

« L'année 2022 a été choisie comme celle de la promotion de la pêche et de l'aquaculture artisanales. Ce secteur prometteur

d'emplois est reconnu depuis longtemps. Mais, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les activités de la pêche et de l'aquaculture artisanales sont informelles et elles ne sont pas comptabilisées. C'est pourquoi, il est très difficile de mesurer pleinement leurs contributions », a déclaré le responsable de la division pêche et de l'aquaculture de la FAO Nicole Franz, en ajoutant que le secteur est confronté à de multiples défis, notamment sa faible représentation. Ceci, à cause des effets du changement climatique et des catastrophes naturelles qui augmentent ces menaces. Ainsi, la viabilité des moyens de subsistance des pêcheurs et des aquaculteurs artisans se trouve compromise. Alors que la pêche et l'aquaculture artisanales sont génératrices de

revenus dans l'économie locale et nationale. En effet, outre les emplois à temps plein ou partiel, les activités de pêche et d'aquaculture saisonnières ou occasionnelles apportent à des millions de personnes un complément essentiel à leurs moyens d'existence.

« Ce métier est au cœur de la vie de beaucoup de pêcheurs et des travailleurs de la pêche. Ce sous-secteur comporte une richesse énorme que les Etats ignorent. C'est pour cela que l'objectif de développement durable 14B demande de garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés par la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel », ajoute encore la FAO.

Rock Ngassakys

COVID-19

La Russie pourrait atteindre le pic d'incidence par Omicron cette semaine

La Russie pourrait connaître cette semaine un pic d'incidence du variant Omicron de la covid-19. Cette évaluation a été annoncée aux journalistes par le chef du Fonds russe d'investissement direct (RDIF), Kirill Dmitriev.

« Selon les estimations du RDIF, la Russie passera cette semaine le pic de l'incidence d'Omicron. D'ici à fin février, nous prévoyons une réduction signifi-

ficative de nouveaux cas. L'utilisation des vaccins Sputnik V et Sputnik Light a aidé la Russie à faire face à Omicron beaucoup mieux que la plupart des pays », a-t-il déclaré.

Kirill Dmitriev a souligné que la revaccination jouait un rôle important dans la lutte contre la propagation de nouvelles mutations. « La revaccination avec le vaccin à un composant Sputnik Light, qui a prouvé son efficacité et son innocuité, est extrême-

ment importante pour la protection contre Omicron et d'autres variants du virus », a-t-il ajouté.

Comme indiqué précédemment, selon une étude de l'Institut national des maladies infectieuses Lazzaro Spallanzani en Italie, le vaccin russe a montré la plus grande efficacité contre les nouvelles mutations de la covid-19 parmi d'autres médicaments.

Tass

UNION AFRICAINE

L'accréditation d'Israël comme pays observateur ajournée

Lors de son sommet à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 5 au 6 février, l'Union africaine (UA) a reporté un projet de décision qui permet d'accorder à Israël la qualité de « Pays observateur ».

Les cinquante-cinq pays membres de l'UA sont divisés sur l'accréditation d'Israël à l'organisation en tant qu'observateur. Ce qui a abouti à la suspension de la requête de ce pays. Cette décision a été prise lors du sommet annuel de l'UA, qui a choisi de ne pas afficher ses dissensions en ajournant le débat sur le sujet hautement sensible. L'objectif de ce report est d'éviter une crise inédite au sein de l'organisation panafricaine, adepte du consensus. Prise en juillet 2021, la décision d'accréditation d'Israël par le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, divise l'organisation. Plusieurs États membres, dont l'Afrique du Sud et l'Algérie, s'en sont indignés, estimant que ce choix va à l'encontre des déclarations de l'organisation soutenant les Territoires palestiniens. Un comité va être créé pour étudier la question. Il l'examinera et présentera des recommandations au prochain sommet de l'UA. Il comprendra sept chefs d'Etat: Algérie; Sénégal; Cameroun; République démocratique du Congo (RDC); Afrique du Sud; Nigeria et Rwanda.

Ce report éviterait la possibilité d'un vote qui, selon certains analystes, aurait pu provoquer une scission sans précédent dans l'histoire de l'UA, qui fête ses vingt ans. Moussa Faki Mahamat avait, quant à lui, défendu son choix, invitant à « un débat serein », assurant que l'engagement de l'UA dans la « quête d'indépendance » des Palestiniens était « immuable » et ne pouvait que « continuer à se renforcer », soutenant que l'accréditation d'Israël ne pouvait que constituer « un instrument au service de la paix ». Le sommet de l'UA n'a pas commenté la décision dans l'immédiat. Le président du Sénégal, Macky Sall, a pris le passage de témoin de son homologue de la RDC, Félix Tshisekedi, pour un an. Il a réitéré sa volonté de travailler avec tous les Etats membres pour la réussite de son mandat. « Ensemble, nous pourrions apporter une nouvelle pierre à l'édifice continental de nos rêves : une Afrique en paix, plus libre, plus unie et plus solidaire. Une Afrique debout et en marche vers plus de progrès et de prospérité », a-t-il déclaré, lors de son allocution comme nouveau président de l'UA. Puis il a rappelé : « Nos défis restent nombreux et pressants, qu'il s'agisse de la paix et de la sécurité, des changements anti constitutionnels de gouvernement, de la protection de l'environnement, de la santé et du développement économique et social [...] L'urgence de paix et de sécurité nous rappelle, notre responsabilité particulière dans la lutte contre le terrorisme, le règlement pacifique des différends entre pays membres, et la prise en charge des situations de crises internes ».

Le sommet a porté sur le thème « Renforcer la résilience en matière de nutrition sur le continent africain : accélérer le capital humain et le développement social et économique ».

Noël Ndong

CORNE DE L'AFRIQUE

Des millions de personnes menacées de famine

Treize millions de personnes au Kenya, en Somalie et en Ethiopie sont confrontées à une famine grave, a alerté le 8 février le Programme alimentaire mondial (PAM).

La Corne de l'Afrique connaît sa pire sécheresse depuis des décennies. Trois années ont passé sans véritable saison de pluies et la région enregistre ses conditions les plus sèches depuis 1981, a indiqué l'agence des Nations unies.

L'eau et les pâturages se font rares et les prévisions de précipitations inférieures à la moyenne pour les mois à venir ne font qu'aggraver la misère, a déclaré Michael Dunford, directeur régional du PAM en Afrique de l'est. « Les récoltes sont ruinées, le bétail meurt et la faim augmente, alors que des sécheresses récurrentes affectent la Corne de l'Afrique. La situation exige une action humanitaire immédiate, pour éviter la répétition d'une crise comme celle de la Somalie en 2011, où 250 000 personnes sont mortes de faim pendant une sécheresse prolongée », a-t-il indiqué dans un communiqué.

L'aide alimentaire est distribuée à travers une bande aride du Kenya, de l'Ethiopie et de la Somalie, où les taux de malnutrition sont élevés et où des millions de personnes risquent de souffrir de la faim au premier trimestre de cette année.

Quelque 5,7 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire dans le sud et le sud-est de l'Ethiopie, dont un demi-million d'enfants et de mères souffrent de malnutrition. En Somalie, le nombre de personnes classées comme souffrant gravement de faim devrait passer de 3,5 à 4,6 millions d'ici au mois de mai, à moins que des interventions urgentes ne soient menées. Dans le sud-est et le nord du Kenya, où une situation d'urgence liée à la sécheresse a été déclarée en septembre, 2,8 millions de personnes supplémentaires ont besoin d'aide.

Selon le PAM, 327 millions de dollars (environ 286 millions d'euros) sont nécessaires pour répondre aux besoins immédiats au cours des six prochains mois et aider les communautés pastorales à devenir plus résilientes face aux chocs climatiques récurrents.

Yvette Reine Nzaba

VICTOIRE DU SÉNÉGAL

La réaction des Ponténégrins

Après la victoire des Lions de la Téranga, le 6 février face aux Pharaons d'Égypte en finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2021, ceux qui ont soutenu le Sénégal à Pointe-Noire ont exprimé leur joie.

L'équipe sénégalaise s'est adjudgé son premier trophée de la CAN, le 6 février, à Yaoundé au Cameroun, en s'imposant face à l'équipe égyptienne aux tirs au but, 4-2. Créée en 1961, cette équipe a attendu 60 ans après pour se placer au sommet du football africain malgré trois finales dont deux de suite sans succès.

Au Grand-Marché de Pointe-Noire où la majorité des Sénégalais exerce des activités commerciales la joie a été immense. Tous les supporters ont été habillés en maillot sénégalais et les devantures des boutiques arborées par les drapelets du Sénégal, symbolisant leur appartenance au pays. Dans toutes les bouches, Sadio Mané a été vénéré, malgré son penalty raté dès le début de la rencontre. Le sociétaire de Liverpool a sauvé son pays comme l'a souligné Diop. « Sadio a raté, Sadio a sauvé », a-t-il dit, très ému par la victoire du Sénégal. Diop a également félicité toute l'équipe pour avoir octroyé au pays le premier trophée de la CAN. « Nous avons longtemps attendu, c'est le moment de la joie. Je dédie ce trophée à tous les Congolais qui nous ont



soutenus depuis le début de la compétition», a-t-il lancé.

De son côté, Ngaïdo, également Sénégalais, a exprimé sa joie, « Cette victoire est formidable. J'avais l'intention d'aller suivre le match à l'écran géant au rond-point Lumumba mais, avec la pression qui montait au fur que le temps

avançait, j'ai décidé de le suivre à la maison. A 19h, j'ai mis mon maillot, j'étais tout content quand le match a commencé mais, quand Sadio a raté le penalty, j'ai eu peur. Mais le voyant motiver ses coéquipiers, cela m'a rassuré aussi », a poursuivi ce Sénégalais qui pensait que les Lions de

la Téranga allaient tuer le match au temps réglementaire. « Aujourd'hui, nous sommes tous très fiers d'être des Sénégalais après une longue attente et ce, malgré trois finales dont deux consécutives. Je félicite l'entraîneur qui a fait confiance aux binationaux qui ont inscrit le Sénégal dans l'histoire

de la CAN. Ils ont joué avec leur cœur; ils nous ont fait verser les larmes de joie, merci à cette équipe et au gardien Mendi. Je suis content de ce trophée », a-t-il assuré.

Adama, pour sa part, a suivi le match jusqu'à la 80e mn avant de s'éclipser de l'écran. « Mais quand j'ai entendu la victoire du Sénégal, j'ai manifesté mon émotion, j'ai tapé sur les portes, j'ai crié, j'ai dansé. Je remercie en premier lieu tous les Congolais qui ont soutenu l'équipe sénégalaise avant de rendre un vif honneur à cette équipe, vainqueur de la CAN 2022. Je suis très fier de cette étoile », a-t-il indiqué.

De même, Rodelvie Mboukou, une Congolaise supportant le Sénégal, a vivement félicité Sadio Mané, le héros de cette CAN. « J'étais frustrée après son premier tir raté pendant le match. Mais après les tirs au but, c'était la joie totale. Vous savez, nous vendons ensemble au Grand Marché et toute l'Afrique noire ne pouvait que supporter le Sénégal qui était resté à la course du trophée. Je félicite Sadio Mané », a-t-elle dit.

Charlem Léa Itoua

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections
SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sasso Nguesso
immeuble les manguiers (M'pila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



CAN /CAMEROUN 2022

Bilan et faits marquants

La 33^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) s'est déroulée du 9 janvier au 6 février au Cameroun. Elle a consacré les Lions de la Teranga champions d'Afrique pour la première fois. Le Sénégal devient ainsi la 15^e nation africaine à remporter le prestigieux trophée continental.

Le Sénégal a assumé son statut. La première nation africaine au classement Fifa a dû faire preuve de beaucoup de courage, d'engagement et surtout de patience pour toucher enfin son but. La malédiction est brisée. Car malgré le talent de ses joueurs, le Sénégal n'avait jamais été champion d'Afrique. La génération d'Aliou Cissé (à l'époque capitaine), Diouf, Fadiga avait perdu la finale pour la première fois en 2002 aux tirs au but face au Cameroun. En 2019 en Egypte, l'histoire s'était répétée pour le Sénégal de Sadio Mané battu une fois de plus en finale face à l'Algérie. Cette fois-ci, les Lions ne se sont pas fait piéger. Ils ont pris leur revanche en dominant l'Egypte aux tirs au but. Cette victoire vient effacer les critiques nées des piètres prestations de la sélection au premier tour.

Lors de la première manche, les Sénégalais n'ont inscrit qu'un seul but sur penalty transformé par Sadio Mané à la 97^e mn face au Zimbabwe, au terme de deux nuls blancs contre la Guinée et le Malawi. Les Lions ont retrouvé leur efficacité au bon moment pour s'imposer lors des matches à élimination directe. Ils se sont imposés 2-0 face au Cap-Vert en huitièmes, 3-1 face à la Guinée équatoriale et le Burkina Faso respectivement en quarts et en demi-finale.

Cette victoire couronne surtout le travail du sélectionneur Aliou Cissé, sur le banc depuis près de sept ans. Malgré les échecs et les critiques, il avait toujours la confiance de la fédération. Lors de sa première CAN au Gabon en 2017, il a été éliminé en quarts de finale par le Cameroun. La victoire du Sénégal peut servir d'exemple pour le Congo. Absent de la CAN, le Congo devrait peut-être s'inspirer de la stabilité du banc sénégalais pour mieux rebondir. Notons que pendant plus de quatre ans, le Sénégal a été l'équipe la plus constante du continent.

Une première réussie pour la Gambie et les Comores

Cette compétition a aussi mis en lumière les sélections comme la Gambie et les Comores qui participaient à la CAN pour la première fois de leur histoire. La Gambie, éliminée en quarts de finale par le Cameroun, a laissé une très bonne impression à l'image de son buteur Musa Barrow. Pour leur première apparition, les Comores ont atteint les huitièmes de finale en sortant un grand match contre le Ghana lors de la dernière journée de la phase de groupe. Leur huitième



Les Sénégalais content d'avoir touché enfin de l'or/AFP

de finale avait été gâchée par l'absence de leur gardien titulaire. Salim Bel Boina, très rassurant dans les buts, était blessé et les deux autres qui devraient le suppléer ont été touchés par la covid-19. C'est, d'ailleurs, un joueur de champ qui a été aligné dans les buts et les Comores ne se sont inclinés que 1-2 face au Cameroun.

Pour la première fois qu'elle se qualifiait après les éliminatoires, la Guinée équatoriale a été l'une des grandes satisfactions de la CAN. Elle a stoppé la série d'Algérie qui durait depuis trois ans avant que la Côte d'Ivoire ne l'enfonce. Les Equato-guinéens ont été éliminés en quarts de finale par le Sénégal. Le Malawi, qui a fait douter le Maroc, a confirmé la thèse selon laquelle il n'y a plus de petite équipe en Afrique. Exemptés du tour préliminaire des éliminatoires de la CAN 2023, les Diables rouges sont avertis que rien ne sera facile pour arriver en Côte d'Ivoire. Il suffit d'y croire en faisant aussi preuve d'une meilleure préparation et d'une bonne organisation afin de retrouver la place qui était la leur sur l'échiquier continental.

L'Egypte a, par exemple, disputé la finale de la CAN avec un effectif dominé à plus de 80% des joueurs évoluant au pays parce que le championnat est d'un très bon niveau. Avec une équipe très jeune, le Burkina Faso a atteint

la demi-finale de la CAN. Sauf une erreur de concentration, il gagnait la médaille de bronze.

L'Algérie et le Ghana, la déception

La grosse déception vient des champions d'Afrique en titre. Comme en 1992, les Fennecs d'Algérie ont quitté la compétition dès le premier tour avec un maigre bilan de deux défaites et un match nul contre un but marqué. Le Ghana, quatre fois champion d'Afrique et habitué à disputer les demi-finales, s'est fait manger par les Comores lors du dernier match du groupe. Le Nigeria et la Côte d'Ivoire, qui ont fait bonne impression lors du premier tour, ont vu leur élan être stoppé de justesse en huitièmes de finale

Cent buts marqués en cinquante-deux matches

Au cours de cette compétition, cent buts ont été marqués, soit une moyenne de 1,92 par match. C'est deux de moins que lors de l'édition 2019 en Egypte (cent deux). Capitaine du Cameroun, Vincent Aboubakar est le meilleur buteur de la compétition avec huit réalisations. Il égale l'Ivoirien Laurent Pokou (1970) mais échoue à une longueur du record du joueur du Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo) Pierre Ndaye Mulamba (neuf buts en 1974). Lors de la dernière CAN

en Egypte, le Nigerian Odion Ighalo a été sacré meilleur buteur avec cinq réalisations. Le match le plus prolifique est celui qui a mis aux prises le Burkina faso au Cameroun 3-3 lors du match de classement.

L'un des plus beaux buts du tournoi a été inscrit par le Malawite Gbadinho Mhango. D'une frappe de plus de 40 m à la trajectoire incroyable, lors des huitièmes de finale contre le Maroc, il a surpris le gardien des Lions de l'Atlas, Yacine Bounou, légèrement avancé. Le but du Comorien Youssouf M Changanama contre le Cameroun, sans oublier les coups francs d'Hakimi, sont aussi à prendre en ligne de compte. Le nombre des penaltys manqués au cours d'un match est aussi impressionnant comme en témoignent ceux manqués par les stars de la compétition telles Sadio Mané, Riyad Marhez, Wahbi Kazhri, Franck Kessié, Bertrand Traoré... Les formes affichées par les gardiens Edouard Mendy et Gabaski justifient cette faible moisson.

Les problèmes d'organisation

Cette CAN a également révélé au grand jour les problèmes d'organisation. Le drame d'Olembé, causé par un engorgement de spectateurs et une porte ouverte au mauvais moment, a entraîné la mort de huit personnes, dont un enfant de 6 ans, le jour du match Cameroun-Comores, en-

deuillant la CAN. Les pelouses de certains stades ont été décriées à l'instar de celle de Japoma. Lors de l'entrée en lice de la Mauritanie, son hymne n'a pas été diffusé avant le début de la rencontre. Les organisateurs se sont trompés à trois reprises au moment de lancer l'hymne de la Mauritanie. Les joueurs mauritaniens ont finalement été contraints de commencer leur match sans avoir entendu l'hymne officiel actuel.

Les erreurs de jugement

L'image du match Tunisie-Mali marquera les esprits. L'arbitre de la rencontre, le Zambien Janny Sikazwe, a sifflé la fin à deux reprises avant le temps réglementaire. Les décisions arbitrales lors du match Mali-Guinée équatoriale ont été aussi contestables, notamment un penalty que le Mali aurait pu obtenir suite à une main de la Guinée équatoriale en pleine surface de réparation. La VAR n'a pas validé la faute après avoir déjà annulé un autre penalty sifflé au Mali. Les cartons rouges attribués après le visionnage de la VAR ou encore le but bissau-guinéen refusé contre l'Egypte ont aussi fait parler.

Pays organisateur, le Cameroun se console avec la médaille de bronze car depuis l'Egypte en 2006, aucun pays organisateur n'a soulevé le trophée.

James Golden Eloué

CAFÉ LITTÉRAIRE

La «Cene» Congo déporte le livre dans les établissements scolaires

Le Cercle des amis des écrivains noirs engagés, conduit par son président au niveau du Congo, Tristell Mouanda Moussoki, a organisé, le 5 février à Brazzaville, le café littéraire à l'intention des élèves du complexe scolaire Anne-Marie Javouhey et de l'École internationale turco-congolaise.

Le café littéraire, dont le but a été de mettre en exergue le roman "Reste avec moi" de l'écrivaine nigériane Ayobami Adebayo, a réuni une centaine d'élèves. Dans son mot d'ouverture, Tristell Mouanda Moussoki a invité les élèves à aimer le livre pour la simple raison qu'il façonne les esprits, avant de leur expliquer comment est-ce qu'ils procèdent pour animer le café littéraire. « Dans un premier temps, j'envoie plus de cent livres aux élèves et dans un second temps, on passe à l'organisation d'un café littéraire », a-t-il dit.

Responsable de la « Cene » littéraire Congo, il a aussi expliqué le rôle de cette association ainsi que le livre à l'ordre du jour. « La « Cene » littéraire est une association internationale qui vous ouvre les portes à la lecture. "Reste avec moi" est un roman de mémoire parce que dans nos sociétés africaines, lorsqu'une femme ne met pas au monde, on la pointe toujours du doigt, elle qui vit de la victimisation », a-t-il laissé entendre.

Sur le thème « Dynamique communicationnelle et nouveau textuel : cas du roman d'Ayobami Adebayo, "Reste avec moi" », Winner Franck Palmers, née Nicole Laure



Des élèves posant avec les organisateurs du café littéraire/DR

Théodora, a porté sa critique sur ce livre de 317 pages, divisé en quatre parties, et publié aux éditions Flore Zoa en 2017. Chantre de l'Idylle, l'auteure offre, entre autres, au lecteur une narration de l'amour brisé et du délabrement du tissu social, a indiqué Winner Franck Palmers. Ajoutant que « dans ce roman construit à la première personne du singulier, l'auteure nous entraîne dans les labyrinthes africains à coloration nigériane dont la polygamie, la jalousie, la maltraitance... A cela s'ajoutent le spectre de la mort, le malaise politique, la fourberie d'un faux leader religieux, vendeur d'illusion, véritable loup revêtu du manteau d'agneau, les problèmes sanitaires (grossesse nerveuse, anémie falciforme sapant la vie de la progéni-

ture). L'infertilité supposée de Yejide à l'issue des noces devient un ciel d'airain enrubanné de nuages gris qui ne laissent pas filtrer la lumière solaire. »

Une étoile qui illumine la littérature africaine

Ayobami Adebayo sépare les corolles de la fleur rose nommée amour et relève sa complexité dans les noces. « Ce n'est pas parce que (l'amour) est en mille morceaux à vos pieds que ce n'est plus de l'amour » dira Akinyele, qui partage avec son épouse Yejide la veste des protagonistes. Parmi le anti-héros, la belle-mère de Yejide, qui croit mordicus ce proverbe Olomo Lo L'Aye « Celui qui a des enfants possède le monde » (P.260) va troquer son affection pour Yejide contre le mépris en constatant que le

lit demeure infécond, explique Winner Franck Palmers. Elle a précisé, dans sa critique, que l'auteure apporte une contribution digne d'intérêt aux débats autour des thématiques : Infécondité et mœurs en Afrique ; polygamie ; maltraitance des femmes ; noces barbares (un époux impuissant ou infécond arrange le prêt coïtal séquentiel de l'épousée avec son frère cadet pour la perpétuation du patronyme) ; spiritualité et enjeux ; Afrique : la politique à reconstruire ; anthroponymies, significances et influences... Quant au nouveau textuel, Winner Franck Palmers estime que l'auteure repense le dire narratif en incrustant des éléments formels... Pour elle, la narration alternative permet un jeu de miroirs et des faisceaux d'éclairage en vases communicants. Comme dans

un texte poétique anaphorique, l'écrivaine se sert de la répétition syntaxique. Cela est porteur et confère une part de musicalité au roman.

Née le 29 janvier 1988, la lauréate du prix "Les Afriques" 2020, Ayobami Adebayo, est une étoile scintillante qui illumine le firmament de la littérature africaine grâce à l'art du renouveau littéraire. Elle engendre, avec l'aurore de sa plume, une ère nouvelle qui permet de décimer les apocalypses des coutumes pernicieuses. Ayobami Adebayo est une romancière et journaliste nigériane.

La « Cene » littéraire, créée en 2015 par Flore Agnès Nda Meitz, avocate de nationalité camerounaise résidente en Suisse, a pour but de promouvoir et de défendre des œuvres littéraires produites par les écrivains afro descendants en mettant en exergue une cause humaine, sociétale, idéologique, politique, culturelle, économique de l'Afrique ou de sa diaspora. Afin d'atteindre ses objectifs, le Cene littéraire a créé un prix dénommé "Les Afriques", remis à chaque édition au plus méritant depuis 2016. Le Cene est présent au Cameroun, au Burkina Faso, au Congo, au Sénégal, au Togo et au Niger.

Bruno Okokana

CRISE À LA FÉCOJU-DA

Le ministère des Sports met un terme à l'usurpation de titre par Marien Ikama

Dans une note d'information destinée au consul de France en République du Congo ainsi qu'au ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, le ministre des Sports, Hugues Ngouelondélé, leur a demandé de ne pas permettre à l'ancien président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Marien Ikama, de continuer à usurper ce titre.

A en croire le document qui explique bien la situation du judo congolais, le ministère des Sports et le Comité olympique avaient conformément organisé une élection à la Fécoju-Da, le 4 septembre dernier, et un nouveau bureau exécutif a été élu. Ce dernier est dirigé par Me Neyl Francis Ata Asiokara mais l'ancien président, Me Marien Ikama, continue de se prévaloir, à travers le monde, de la qualité de président actif et représentant le Congo dans des activités sportives à l'étranger.

Hugues Ngouelondélé s'insurge contre cette usurpation de titre et a demandé à l'ambassadeur de France et à son homologue de la Sécurité de prendre des mesures, notamment dans le cadre de l'octroi des visas Schengen puis au niveau des frontières. Selon lui, cela permettra de mettre fin à cette situation qui n'honore pas le Congo.

Notons que cette correspondance, signée le 1er février, arrive quelques semaines après la note du président du Comité national olympique et sportif congolais, qui demandait à ses homologues à travers le monde de ne plus recevoir l'ancien président Marien Ikama au nom de la Fécoju-Da.

En tout cas, il est temps que des véritables décisions soient prises afin de mettre un terme fin à cette crise puisque, lors des récentes compétitions internationales de judo, certains athlètes non reconnus par le nouveau bureau fédéral y ont participé, au nom de la République du Congo.

Rude Ngoma

L'ART DE LA PAROLE

Les finalistes du concours sont connus

Lancé il y a quelques mois à Pointe-Noire, le concours national de l'art oratoire Prix Jean-Romuald-Tchicamboud organisé par la plateforme International-Leading-Teachers-Group (ILTG) a rendu son verdict. Les élèves Babah Adda Tandia et Ferret Mariana, toutes deux en classe de terminale, sont qualifiées pour la finale qui aura lieu incessamment à la mairie du troisième arrondissement, Tié-Tié, de Pointe-Noire.

Le concours de l'art oratoire est une initiative de la plateforme ILTG qui vise à donner des aptitudes et des automatismes certains aux élèves à prendre la parole en public, en dominant la peur et le stress. Ainsi, à travers un thème précis, les élèves exposent debout et magistralement devant un public et un jury qui note les différents candidats.

Cette année, trente-deux écoles et treize candidats ont pris part au concours. A l'issue des différentes phases éliminatoires, quatre candidats seulement sont restés en lice (Abraham Filankembo, Mercia Bahouminath, Babah Adda et Ferret Mariana) et ont disputé la finale en exposant sur le thème « L'impact de l'économie numérique dans la vie actuelle ». Les deux dernières ont retenu l'attention du jury par leur tenue sur scène, la maîtrise du thème et leur voix audible et ex-



pressive.

Pour n'avoir pas démerité lors du concours, les deux autres candidats demi-finalistes recevront également des prix d'encouragement lors de la finale qui sacrera le meilleur élève dans l'art oratoire, a assuré Roch Zoser Idée Moutouari, conseiller socio-culturel du maire de l'arrondissement 3, Tié Tié, ravi par la prestation des enfants. Au nom de l'administrateur-maire de Tié-Tié, il a encouragé l'initiative et les organisateurs car cette activité, a-t-il dit, fait honneur à l'arrondissement.

Dirigée par Benarez Moussayandi, la plateforme ILTG est une association socio-culturelle et éducative composée essentiellement des jeunes congolais formés en Afrique du Sud. A travers ses initiatives telles l'offre des formations qualifiantes en HSE, logistique, pâtisserie, cuisine etc., elle s'assigne comme objectif d'être au service de la population. Elle bénéficie également de l'appui de l'Unesco et du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

Hervé Brice Mampouya